

Ménager prairies et animaux avant l'été

- Adapter le pâturage à la biomasse disponible
- Prendre soin des animaux en pâture
- Préparer la suite de la saison et les prochaines implantations

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 10 au 17/06	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord	15	8,9
Zone Intermédiaire	12	7,8
Zone Sud		
Nord Loire	27	9,1
Sud Loire	21	8,5
MOYENNE REGION	20	8,6



Les précipitations annoncées depuis une semaine ont amené quelques mm sur l'ensemble de la région. Cependant, cette eau s'est confrontée à une végétation stressée, et à des sols particulièrement desséchés. La pousse continue donc d'être ralentie, sauf pour certaines repousses d'après fauche riches en trèfles, luzernes, fétuques et dactyles.

Adapter le pâturage à la biomasse disponible

La croissance de l'herbe est d'environ 20 kgMS/ha/j aujourd'hui, et sera possiblement un peu plus élevé pour les jours à venir. Cependant, d'après le tableau ci-contre, à moins de disposer de surfaces accessibles ou de stocks sur pied importants, la pousse ne permet plus une valorisation de l'herbe à haute dose dans les rations.

Croissance (kgMS/ha/j)	ares disponibles/UGB							
	15	20	25	30	35	40	50	60
20	3	4	5	6	7	8	10	12
25	4	5	6	8	9	10	12,5	15
30	5	6	8	9	11	12	15	18
Quantité d'herbe offerte en kg MS/UGB/j								

Ainsi, malgré un début de repousse prometteur à la suite des dernières fauches et des derniers cycles de pâturage, il est indispensable, tant que les conditions demeurent relativement poussantes, d'attendre une repousse au stade 3 feuilles, ou une biomasse de 10cm, avant un nouveau cycle de pâturage, afin de préserver l'état de santé de la prairie.

Pour ce qui est des stocks encore présents sur pied, selon qu'il s'agisse d'une majorité de graminées épiées, ou de trèfles, il faut être plus que jamais vigilant de faire correspondre la qualité de la prairie avec les besoins des animaux.

Au vu de l'état de fragilité des prairies, il convient également de raisonner l'alimentation par lot, en gardant des lots principalement au pâturage, ou de les réaffourager dehors ou en bâtiment.

Prendre soin des animaux en pâture

Même si les températures sont un peu plus douces en ce moment, elles sont encore potentiellement problématiques pour nos bovins.

Ainsi, il faut poursuivre le soin apporté à la quantité et à la qualité de l'abreuvement, à la mise à disposition d'ombrages. A défaut, il vaut encore mieux privilégier le pâturage de nuit.

En termes de gestion d'éventuelles parcelles parking, mieux vaut en choisir qui sont aujourd'hui à faible potentiel, et qui peuvent être améliorées par les restitutions concentrées. Il est aussi préférable de les laisser au maximum une semaine par parcelle et de ne tourner que sur 3-4 parcelles afin de bien gérer les bouses, et de limiter d'autant tous les risques sanitaires liées à du pâturage intensif.

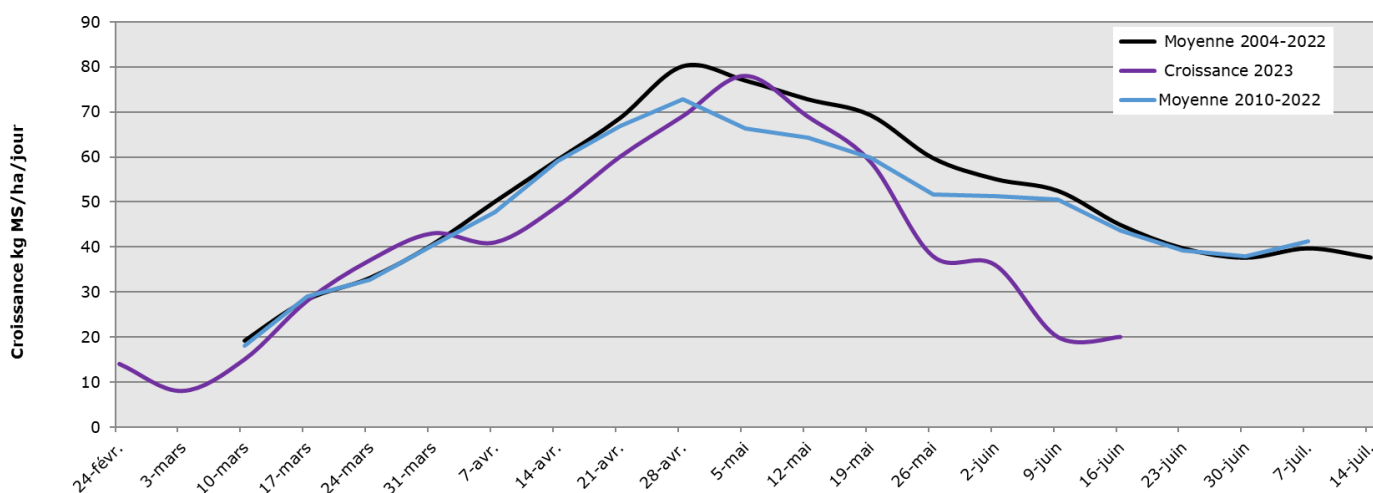
Dans le cas de consommation de refus, ou d'affouragement sur parcelle parking, soyez particulièrement vigilants aux diminutions d'ingestion. Ceci se voit immédiatement pour des vaches laitières en production, mais un peu moins avec d'autres types d'animaux.

Préparer la suite de la saison et les prochaines implantations

En cette période, de nombreuses espèces indésirables (chardons et rumex en tête), prolifèrent dans la plupart des prairies, et qu'il est opportun de continuer à broyer, en même temps que les refus de moindre valeur (graminées précoces peu intéressantes), au fil de l'avancée du pâturage sur les parcelles concernées.

C'est aussi et surtout le moment de faire le tour de ses prairies maintenant, afin de déterminer quelles prairies ont le plus de potentiel pour la suite, desquelles réserver à une utilisation « parking », desquelles destinées à une restauration partielle ou totale. C'est en ce moment que l'essentiel des ventes de semences fourragères se fait, et au vu de l'importance de bien choisir ses espèces et variétés, c'est le moment de penser à s'approvisionner rapidement pour ces espèces.

Croissance de l'herbe - Réseau Pays de la Loire



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr